



Union européenne et transport routier de marchandises :
16 fédérations professionnelles demandent expressément
un accord sur le Paquet Mobilité

Suite aux trois réunions de trilogue entre Parlement européen, Conseil et Commission européenne pour la finalisation d'une partie du Paquet Mobilité sur le cabotage, les temps de conduite et de repos et le détachement des travailleurs, 16 fédérations de transport routier exigent des parties prenantes de trouver enfin un accord, deux ans et demi après les propositions de la Commission.

Le marché intérieur pour le transport routier a besoin d'urgence de règles nouvelles et harmonisées pour faire face aux défis et demandes d'aujourd'hui. Il faut en finir avec le patchwork de règles. Ce qui est en jeu, c'est le futur du transport routier pour les 10 ans qui viennent ! En dépit de différentes positions sur certains dossiers du Paquet Mobilité, un accord apparaît très proche, y compris des solutions sur l'organisation des temps de conduite et de repos, le retour du camion et le cabotage. Les fédérations signataires demandent donc clarté et uniformité dans la législation européenne qui ouvre la voie.

Le secteur a déjà fait d'importantes concessions au cours des négociations et en retour demande expressément d'arriver finalement à des résultats. A ce stade, le secteur du transport routier de marchandises ne comprendrait pas un échec et attend de la flexibilité de la part de tous les acteurs du trilogue pour faire du Paquet Mobilité un succès.



Le Transport routier représente 600 000 emplois en France, 40 000 entreprises.
Il est un secteur stratégique de la transition énergétique.
Il représente seulement 5,7% des émissions de CO2 équivalent
et 1,7% des émissions de particules fines. Chiffres CITEPA Juin 2019